



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3706>

# Un "autre" CDEN !

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - FSU 58 -



Date de mise en ligne : mardi 23 novembre 2010

---

SNES Dijon

---

**11 200 postes supprimés en 2008, 13 500 en 2009, 16 000 en 2010, et 16 000 en 2011. L'assèchement de l'Éducation Nationale continue. Les représentants du personnel dénonceront les suppressions de postes prévues par l'Etat dans le projet de loi de finances 2011 et exigeront les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'école lors de la réunion de l'autre Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) organisé avec les élus et les parents d'élèves mercredi 24 novembre à 14 heures au Conseil Général.**

C'est encore près de 9 000 postes qui sont prévus d'être supprimés dans le premier degré public : résorption des 5 600 surnombres + 3 367 « suppressions nettes ». Auxquels il faut ajouter 4 800 emplois dans le second degré public, 600 chez les personnels administratifs (alors que les dysfonctionnements concernant la gestion ne font qu'augmenter), 1 633 emplois dans le privé (premier et second degrés) et 4 500 emplois de vie scolaire.

La nouveauté cette année c'est que ce sera aux Recteurs et aux Inspecteurs d'Académie de choisir quels types de postes seront en priorité ôtés. En cela ils ont déjà été avertis par les fiches qui leur avaient été préparées au printemps. Mais les conséquences seront les mêmes que les années précédentes : baisse de la scolarisation des 2 ans, diminution des RASED, effectifs en hausse, aide administrative sacrifiée, aide à l'accompagnement des élèves handicapés difficile, baisse de la formation continue, dispositifs de remplacement bouleversés, disparition des intervenants en langues vivantes, ... l'école va encore payer un lourd tribut au dogme libéral qui préside dans l'élaboration de la loi de finances 2011.

Pour alerter l'opinion public sur ces choix gouvernementaux, les membres du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (hors Etat) ont décidé d'organiser le 24 novembre un « autre CDEN pour un projet éducatif dans la Nièvre ». Ainsi, organisations syndicales, fédérations de parents d'élèves, élus du Conseil Régional, du Conseil Général, des maires... pourront dialoguer en amont des décisions du parlement pour en démontrer les effets néfastes localement. Ces échanges seront médiatisés pour qu'ainsi chaque citoyen sache d'où viennent les décisions prises en février-mars en terme de carte scolaire.

C'est une première dans le département. Mais c'est bien à cette période qu'il faut peser pour obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

L'école a besoin d'une meilleure considération. On ne réduira pas l'échec des élèves en difficulté en asphyxiant encore davantage le service public d'éducation (il est à dénoncer d'ailleurs le sort privilégié fait à l'enseignement privé dans ce projet de budget). Tous ensemble, parents, élus, enseignants, nous devons avertir nos concitoyens du danger que représente ce projet de loi de finances. Le secrétaire général du rectorat de Dijon a déjà prévenu : nous ne savons plus où retirer des postes sans que cela soit trop visible, reste la Nièvre dont nous pouvons nier la spécificité rurale pour encore mieux la saigner.

Allons-nous nous laisser faire ?

